

Il doit être adressé, dûment complété⁽¹⁾, à
ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes : 27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
brigitte.bouhours@ademe.fr

Madame Monsieur **Nom** (en capitales) **Prénom**

Société/organisme

Vous êtes : Collectivité Entreprise Organisme consulaire Bureau d'études / éco-entreprise Service/Agence de l'État Association
 Centre de recherche / Laboratoire Autre :

SIRET

Direction/service **Fonction**

Vous êtes : Dirigeant / élu Directeur / Chef de service Ingénieur / Technicien Chargé de mission / Chef de projet Chercheur / Enseignant
 Autre :

Adresse complète

Code postal **Ville** **Pays**

Courriel **Tél.** **Portable**

⚡ VOTRE INSCRIPTION

J'assisterai aux tutoriels / sessions / plénières suivants :

LUNDI 25 SEPT. 2017

14h > 15h45 : TUTORIELS TECHNIQUES (cochez 1 case)

- Tutoriel 1** : La méthode du pincement : incontournable pour l'optimisation énergétique
- Tutoriel 2** : La métrologie au service du suivi de la performance énergétique

16h15 > 18h : TUTORIELS TECHNIQUES (cochez 1 case)

- Tutoriel 3** : Une meilleure régulation, plus de performance
- Tutoriel 4** : Le séchage : de sa conception optimisée à une conduite performante

MARDI 26 SEPT. 2017

9h45 > 12h - Plénière 1 : Industrie et transition énergétique, quels enjeux pour l'avenir ?

12h > 14h - Forum des partenaires : Venez rencontrer et échanger avec nos partenaires

14h > 16h : L'HUMAIN, PIERRE ANGULAIRE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (cochez 1 case)

- Session 1** : La montée en compétence, moteur de la performance de votre entreprise
- Session 2** : Développer ses compétences pour une offre de services toujours à la pointe
- 16h30 > 18h15 - Plénière 2** : Électricité : une facture élevée n'est pas une fatalité

MERCREDI 27 SEPT. 2017

9h > 11h - INVESTIR POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (cochez 1 case)

- Session 3** : Procédés industriels plus performants : quels bénéfices ?
- Session 4** : Chaleur fatale et intégration des énergies renouvelables : à chaque secteur industriel ses solutions
- 11h30 > 12h30 - Plénière 3** : Industriels, devenez acteurs du monde bas carbone avec ACT (Assessing low Carbon Transition) !
- 14h > 16h - Plénière 4** : Imaginons l'industrie française du futur

PRÉFÉRENCE ALIMENTAIRE :

Aucune Déjeuner végétarien

⚡ VOTRE INSCRIPTION

Je m'inscris avant le 15 juillet pour bénéficier du tarif préférentiel :

- Les 25, 26 et 27 septembre au prix de 300€/ personne
- Les 26 et 27 septembre au prix de 250€/ personne
- Uniquement l'après midi de tutoriels le 25 septembre au prix de 100€/personne ⁽²⁾
- Uniquement une journée le 26 ou le 27 septembre au prix de 150 €/personne ⁽²⁾

Je m'inscris après le 15 juillet :

- Les 25, 26 et 27 septembre au prix de 350€/ personne
- Les 26 et 27 septembre au prix de 300€/ personne
- Uniquement l'après midi de tutoriels le 25 septembre au prix de 150€/personne ⁽²⁾
- Uniquement une journée le 26 ou le 27 septembre au prix de 200 €/personne ⁽²⁾

INSCRIPTION AU TARIF RÉDUIT

Réservée aux étudiants et demandeurs d'emploi : joindre règlement et justificatif (cf. conditions d'inscription) :

Avant le 15 juillet : Je m'inscris pour une journée au prix de 30€/ personne :

- le 25 septembre le 26 septembre le 27 septembre

Après le 15 juillet : Je m'inscris pour une journée au prix de 60€/ personne :

- le 25 septembre le 26 septembre le 27 septembre

Fait le

à

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande

Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)

Toute inscription est confirmée par email

⚡ BULLETIN D'INSCRIPTION

Il doit être adressé, dûment complété⁽¹⁾, à :
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15
brigitte.bouhours@ademe.fr

DROITS D'INSCRIPTION

Si je m'inscris après le 15 juillet, les droits d'inscription s'élèvent à :

- 150 euros⁽²⁾ / personne pour l'après midi de tutoriels (le 25 sept.)
 - 200 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (le 26 ou 27 sept.)
 - 300 euros⁽²⁾ / personne pour 2 jour (le 26 et 27 sept.)
 - 350 euros⁽²⁾ / personne pour 3 jours
- et comprennent la participation à la (aux) journées, le(s) déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

TARIF PRÉFÉRENTIEL

Si je m'inscris avant le 15 juillet, les droits d'inscription s'élèvent à :

- 100 euros⁽²⁾ / personne pour l'après midi de tutoriels (le 25 sept.)
 - 150 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (le 26 ou 27 sept.)
 - 250 euros⁽²⁾ / personne pour 2 jour (le 26 et 27 sept.)
 - 300 euros⁽²⁾ / personne pour 3 jours
- et comprennent la participation à la (aux) journées, le(s) déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

Réservé aux étudiants, demandeurs d'emplois, associations de protection de l'environnement/de consommateurs, structures d'insertion :

Si je m'inscris avant le 15 juillet :

- 30 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (25, 26 ou 27 juin)

Si je m'inscris après le 15 juillet :

- 60 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (25, 26 ou 27 juin)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU BULLETIN D'INSCRIPTION

- Chèque bancaire en règlement de l'inscription, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME.
- Justificatifs :
Association, étudiant, demandeur d'emploi : copie de la carte nominative en cours de validité. Membre d'une structure d'insertion : copie de la 1^{ère} page de la convention signée avec la direction départementale du travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

⚡ BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin, établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

⚡ ATTESTATION DE PRÉSENCE

Elle vous sera délivrée sur place, sur simple demande. Après l'événement, merci d'adresser votre demande à brigitte.bouhours@ademe.fr
Ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne délivrera pas de convention.

⚡ VOTRE RÈGLEMENT

Au comptant à l'inscription :

par chèque bancaire

joint au bulletin à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

par virement

sur le compte du Régisseur de recettes de l'ADEME
Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469
BIC : TRPUFRP1

Le règlement devra préciser le nom du participant.

Cas particulier des collectivités, services de l'État, établissements publics, administrations

Le règlement pourra être effectué au service fait, à réception d'une facture, par virement ou mandat administratif au nom du Régisseur de recette de l'ADEME.

Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469
BIC : TRPUFRP1
ADEME PARIS - N° SIRET 385 290 309 00017
Code APE : 8413Z

Il devra préciser le nom du participant

⚡ FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

⚡ MODIFICATION / ANNULLATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification / annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au plus tard **le vendredi 15 sept. 2017**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

(1) Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte
(2) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993

Si vous avez la possibilité de régler
votre inscription en ligne, vous pouvez
vous inscrire directement sur le site dédié :
www.colloque-energie-industrie.ademe.fr